



Mersi bras Mumu !

Quand une collègue nous quitte après plus de 30 ans de carrière, nous avons la larme à l'œil. Voir une consœur partir avec ses cartons de cassettes à bandes, ses carnets à spirale remplis, ses dossiers papiers comme on n'en fait plus... et son carnet d'adresses long comme 10 bras, nous en avons le cœur gros. Alors nous imaginons une petite fête de départ, une enveloppe à garnir pour un joli cadeau et pour chanter tous-tes en cœur et se marrer ensemble, encore une fois.

Mais pour le départ de Muriel Le Morvan, grande reporter à France 3 Bretagne, en poste à Brest avant même la création de la locale Iroise, il n'y aura rien de tout ça. Après une conférence de rédaction en avril 2024, notre Mumu est tombée et ne s'est jamais vraiment relevée. En arrêt pour accident du travail pendant près de 2 ans, elle est aujourd'hui licenciée pour inaptitude. Mais pas remerciée. Elle sort par la petite porte. Une fin de carrière inattendue, inacceptable...

Malgré ses alertes sur les conditions de travail qui se dégradent année après année, malgré celles des collègues journalistes bilingues logées à la même enseigne, relayées par les représentant-es du personnel, le travail a continué à l'affaiblir, à l'épuiser, jusqu'à ce qu'elle soit dans l'incapacité physique de marcher. Aujourd'hui, à cause de symptômes incapacitants, elle ne peut plus approcher de la station brestoise où elle a passé tant d'heures au service de l'actualité locale, régionale, nationale, en français et en breton. Pourtant, qui ne connaît pas le nom de Muriel Le Morvan sur les ribinoù du Finistère ? Des



champs de tulipes du Pays Bigouden aux rivières du Trégor profond, des bureaux des députés bretons aux chaînes d'usines des sardinières de Douarnenez, des labos d'éminents scientifiques spécialistes des algues vertes aux côtes cornouaillaises sur la trace d'un mystérieux sous-marin dans l'affaire du Bugaled Breizh. Elle était une journaliste tenace, consciencieuse et engagée, un modèle pour beaucoup de salarié-es de la rédaction.



Elle défendait aussi ardemment, avec ses autres collègues, la place de la langue bretonne sur notre antenne. Une présence fragile, exposée aux critiques et au scepticisme de certains membres de l'encadrement : des reportages en breton jugés « poussiéreux » dans l'édition An Taol Lagad ou encore « perturbants pour les téléspectateurs » dans le journal régional. Pas ou très peu d'infos en breton pendant le confinement, les petites et grandes vacances. Des infos en breton que certain-es auraient souhaité voir disparaître de nos écrans au bénéfice du numérique. Avant son arrêt, elle dénonçait encore un manque de

volonté manifeste pour recruter des journalistes bilingues, d'où des effectifs insuffisants. Un manque de reconnaissance de la compétence du bilinguisme, qui s'apparente à de la discrimination linguistique.

Comment être à la fête alors que nous sommes en colère ? En colère parce que plutôt que d'entendre les journalistes de terrain, les petites mains qui fabriquent les reportages au quotidien quand Erika lâche son pétrole ou que les incendies ravagent les Monts d'Arrée, nos managers et la direction se bouchent les oreilles et regardent ailleurs, vers leur tableaux Excel et leurs objectifs chiffrés d'ETP ; des économies de personnels presque indécentes. Ils ne respectent pas leurs obligations d'organisation du travail et leur responsabilité en matière de santé au travail. Les conséquences sont lourdes, notamment pour la santé de Muriel. Le travail ICI en Bretagne casse-t-il le personnel ? Sur les 3 dernières années, nous dénombrons 5 départs pour inaptitude.

Notre consœur nous quitte et l'un de ses seuls souhaits est qu'il n'arrive pas un accident du travail équivalent à l'un-e de ses collègues. Que l'on puisse rendre compte de l'actualité locale, en breton et en français, sans entrave, réaliser systématiquement des reportages dans de bonnes conditions. Que l'on soit satisfait de notre journée sur le terrain et du résultat à l'antenne pour les téléspectateur-ices.

Il est hors de question que l'accident du travail de Muriel Le Morvan reste sans conséquence sur l'organisation du travail et sur les mesures de protection de la santé des salarié-es de France 3 Bretagne.

Aujourd'hui, en particulier avec ce qu'a vécu Muriel Le Morvan, nos encadrant-es savent à quoi ils exposent les journalistes bilingues et l'ensemble de leurs collègues, en ne tenant pas compte des demandes légitimes des un-es et des autres en matière de temps, de moyens humains et techniques pour exercer correctement, et sans péril pour leur santé, leurs métiers.

Brest et Rennes, le 12 mars 2026